

Environnement et santé

Le bureau de projets de l'OMS Europe à Nancy

La première conférence européenne sur l'environnement et la santé, en décembre 1989, a donné lieu à l'adoption de la Charte dite de Francfort par les 29 ministres présents. Cette Charte européenne sur l'environnement et la santé recommande d'augmenter les efforts dans les domaines de la collecte des données, de l'évaluation des risques pour la santé et de l'aide à la mise en place de mesures préventives et correctives, en particulier pour les pays de l'Europe de l'Est très touchés par la pollution. C'est dans ce cadre qu'a été créé le Centre européen pour l'environnement et la santé dont le bureau de projets de Nancy constitue l'un des trois pôles.

Le rôle défini au Centre européen pour l'environnement et la santé est de soutenir, sur la base des connaissances scientifiques disponibles au niveau international et des requêtes provenant des pays, les objectifs de la Charte ainsi que ceux de la stratégie européenne « la santé pour tous » (buts 11 et 18 à 25).

La division santé environnement du bureau régional Europe de l'OMS n'avait pas les moyens humains et matériels pour faire face à toutes les demandes en provenance des pays de l'Europe de l'Est très désireux de collaboration lorsque la « chape » qui couvrait ce type d'informations s'est trouvée éliminée par les évolutions politiques. Il avait été demandé aux pays d'Europe de l'Ouest une aide face à cette situation nouvelle. Les gouvernements néerlandais, puis italiens et enfin français ont répondu à cette sollicitation, tandis que d'autres pays apportaient des contributions financières à des projets (Allemagne, Suisse, etc.)

Ce centre est coordonné depuis le bureau régional Europe de l'OMS, responsable de la politique générale, des stratégies et de planification. Il comprend deux divisions opérationnelles à Bilthoven et à Rome et un bureau de projets à Nancy ; les investissements de base ont été procurés par les gouvernements italien, néerlandais et français. Il emploie une quarantaine de personnes, ce qui représente une augmentation d'un facteur quatre à cinq des moyens humains du bureau régional Europe dans ce domaine.

La division de Bilthoven met en œuvre des programmes d'épidémiologie descriptive, en particulier systèmes d'information géographique (GIS), de toxicologie et d'étude des répercussions de la pollution de l'air sur la santé. Elle a pour priorité d'actualiser les valeurs guides pour la qualité de l'air, valeurs utilisées par les différents États et par la Communauté européenne. Elle a lancé, par ailleurs, plusieurs projets dans des pays

d'Europe de l'Est, projets visant à renforcer les institutions, à développer les ressources humaines, à évaluer les risques pour la santé. Ces projets reposant sur la base d'une collaboration bilatérale transitant par l'OMS, disposent de moyens financiers importants (plusieurs centaines de milliers de dollars par an et par pays) dépassant le stade de l'épidémiologie et de la formation pour déboucher dans certains cas sur des domaines techniques avec un champ très large.

La division de Rome comprend des unités spécialisées dans la protection contre les rayonnements, l'hygiène des aliments, la qualité de l'eau, l'épidémiologie analytique et l'informatique. Ces travaux sont également largement tournés vers l'Europe de l'Est et l'ancienne URSS. Par ailleurs, son unité *hygiène des aliments* élabore actuellement quatre bases de données : infections alimentaires, exposition à des substances potentiellement dangereuses par l'intermédiaire des aliments, services d'hygiène des aliments et limites des législations sur l'alimentation. Le projet ayant connu le plus grand retentissement est celui relatif à la surveillance épidémiologique dans la zone de Tchernobyl. Il a permis de montrer une augmentation très significative des cancers de la thyroïde chez l'enfant dans certains districts de Belarus.

Le bureau de projets de Nancy

Le bureau de projets de Nancy est le « dernier né » du Centre. Sa création a été

officialisée par l'accord entre l'OMS et le gouvernement français signé en mars 1992. Il est financé par plusieurs partenaires français à hauteur d'un budget annuel de 5 MF qui devrait d'ici 1995 monter à 7 MF. Son équipe se constitue progressivement autour d'un directeur : ingénieurs spécialisés, consultants court-terme, assistant administratif.

Son objet est la coopération technique, en matière de génie sanitaire, d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de gestion des déchets ainsi que des autres aspects de l'environnement urbain. Le bureau doit donner des avis sur des solutions techniques et réaliser des études de faisabilité et de pré-investissement, sans préjudice du développement de projets dans les autres divisions du Centre.

Ses activités portent, pour le début, principalement sur des projets intéressant les pays d'Europe centrale et orientale ; mais une aide peut être envisagée, sur demande, au profit d'autres régions OMS (notamment l'Afrique) ; le bureau devrait également renforcer le soutien technique au programme Ville Santé européen.

Le bureau de projets de Nancy est encore dans une période de montée en charge. Compte tenu des professionnels en poste, les activités développées dans les 18 premiers mois ont porté essentiellement sur la gestion de l'eau et la gestion des déchets (cf. encadré).

Les premières activités développées par le bureau de projets de Nancy ont permis d'identifier certains projets dont l'impact sur la santé est indéniable et d'établir des relations avec les autorités nationales et locales de pays d'Europe centrale et orientale. Ces pays sont submergés sous les propositions de bureaux d'études privés et d'industriels de tous les pays développés et ils souhaitent que des experts neutres et indépendants viennent les assister dans l'évaluation de leurs besoins et la formulation de leurs projets : organisation des services ou choix des technologies. Le bureau de Nancy semble à cet égard correspondre à leur attente. À terme, la poursuite de ces actions doit aboutir à un transfert de technologie.

Cependant, le développement des activités du bureau de Nancy est pour partie freiné par le problème non résolu du financement des études de faisabilité et de pré-investissement ; ces études sont nécessaires pour établir les priorités ou les choix stratégiques et il importe d'identifier les institutions, structures ou organismes multilatéraux ou bilatéraux qui s'engageront à les financer. Actuellement, par manque de ce que les anglo-saxons appellent le « seed money » les réalisa-

tions tardent : chacun à tendance à attendre avant de s'engager. Est-il possible de laisser ainsi la situation évoluer dans certaines zones, au risque de décevoir les autorités dynamiques et la population et de revoir basculer vers un futur politique cahotique ceux qui croient encore en de possibles améliorations en partenariat avec l'Occident ? ■

Philippe Hartmann,
professeur de santé publique, Nancy

Premières activités du bureau de projets de Nancy

Gestion de l'eau

- Participation quant aux aspects qualité à un accord entre les villes de Moscou et Paris relatif à la réorganisation de la distribution d'eau de Moscou
- Participation à des missions sanitaires en Bosnie pour les aspects distribution d'eau et assainissement, tant en situation de crise que lors des phases prévisibles de reconstruction
- Étude des conditions de qualité de l'eau de distribution dans plusieurs villes d'Europe orientale
- Assistance et conseils pour les problèmes de santé publique, pouvant résulter de la rupture de la digue de rétention de déchets miniers toxiques de Mojakovac (Monténégro)
- Identification de projets techniques relatifs à l'eau de distribution et à l'assainissement dans le district Khanty Manssijsk (Sibérie) et dans les villes de Constanza et de Iasi (Roumanie)
- Examen des possibilités de collaboration avec le « Green Partnership Programme » financé notamment par le PNUD en Pologne
- Préparation de programmes de formation en France d'ingénieurs sanitaires et sur place de responsables dans les techniques de l'eau

Gestion des déchets

- Préparation et réalisation d'études de faisabilité et de pré-investissement relatives aux déchets hospitaliers dans la région de Kielco (Pologne)
- Expertise d'une décharge en Turquie, en réponse à une demande urgente (30 morts)
- Étude d'une programmation de gestion des déchets en Turquie, incluant la réhabilitation des sites existants, la formation des personnels et les déchets hospitaliers et participation au groupe de travail de la Banque mondiale sur la problématique du traitement des déchets dans ce pays
- Préparation de recommandations pour la gestion des déchets hospitaliers en Europe, à la demande de la Commission des Communautés Européennes et participation au groupe de travail correspondant
- Préparation d'une réunion internationale portant sur les déchets miniers
- Préparation d'une réunion internationale relative à la réhabilitation des sites d'anciennes installations militaires
- Préparation de documents techniques portant sur les technologies appropriées à la gestion des déchets pour la seconde conférence européenne sur l'Environnement et la Santé qui se tiendra à Helsinki (juin 1994)